PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE MATAWINIE MUNICIPALITÉ DE CHERTSEY

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue à l'hôtel de ville de Chertsey, le lundi 30 septembre 2024 à 19 h.

Présents: M. Jean-Guy Thibault, conseiller

M. Richard Hétu, conseiller
M^{me} Valérie Léveillé, conseillère
M. Sylvain Lévesque, conseiller

Absents: M^{me} Annie Bastien, conseillère

M. Jonathan Théorêt, conseiller

Le tout formant quorum sous la présidence de la mairesse, M^{me} Michelle Joly.

Est également présent :

M. Marc-André Plante, directeur général et greffier-trésorier.

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance
- 2. Période de questions portant sur l'ordre du jour
- 3. Adoption de l'ordre du jour
- 4. Approbation des procès-verbaux des séances précédentes
- 5. Dépôt de documents administratifs
- 6. Déclaration d'intérêts des élus
- 7. Désignation de M^{me} Chantal Robillard Trésorière adjointe et signataire autorisée pour transactions bancaires
- 8. Procuration Revenu Québec et Service Canada
- 9. Autorisation de dépense Techno Diesel Réparation camion Freightliner année 2015 Unité 10-23
- 10. Amendement à la résolution 2024-383 Brandt Laval Autorisation de dépense pour réparation de la niveleuse 2009
- 11. Aide financière Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes Groupe des Montagnards de Chertsey
- 12. Octroi de contrat Construction G-Nesis inc. Appel d'offres public AP24-015 - Travaux d'urgence - Reconstruction de plusieurs chemins
- 13. Octroi de contrat 9209-8250 Québec inc. (Gestion Serjean) Travaux de rénovation du garage (près du bureau de poste)
- 14. Octroi de contrat Solutions environnementales 360 (Québec) Ltée Demande de prix G24-029 Vidange des bassins d'eaux usées
- 15. Octroi de contrat CHG Groupe Conseil Services professionnels Création d'un document 3D Réhabilitation du barrage du lac Beaulne
- 16. Autorisation de paiement Libération de retenue finale Excavation Normand Majeau inc. - Appel d'offres 2022-020 - Réfection du chemin de l'Église et chemin du 7^e Lac
- 17. La mairesse vous informe
- 18. Parole aux conseillers
- 19. Période de questions
- 20. Levée de la séance

1. <u>Ouverture de la séance</u>

La séance est ouverte à 19 h par la mairesse, M^{me} Michelle Joly.

2. <u>Période de questions portant sur l'ordre du jour</u>

3. Adoption de l'ordre du jour

2024-448

Il est proposé par M. Richard Hétu, appuyé par M. Jean-Guy Thibault et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour de cette séance soit adopté, tel que présenté.

4. Approbation des procès-verbaux des séances précédentes

2024-449

Il est proposé par M. Sylvain Lévesque, appuyé par M. Jean-Guy Thibault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver les procèsverbaux de la séance ordinaire du 16 septembre 2024 et de l'ouverture de soumissions du 26 septembre 2024, tels que rédigés.

5. <u>Dépôt de documents administratifs</u>

Le directeur général et greffier-trésorier dépose au conseil les documents administratifs suivants :

- Tableau des autorisations de paiements et décomptes progressifs.

6. Déclaration d'intérêts des élus

Le conseiller M. Richard Hétu se retire du vote pour le point numéro 11.

7. <u>Désignation de M^{me} Chantal Robillard - Trésorière adjointe et signataire autorisée pour transactions bancaires</u>

2024-450

Il est proposé par M. Richard Hétu, appuyé par M. Sylvain Lévesque et résolu à l'unanimité des conseillers présents que M^{me} Chantal Robillard, directrice du Service des finances, soit désignée à titre de trésorière adjointe de la Municipalité et qu'elle soit autorisée à signer les transactions bancaires de la municipalité de Chertsey, aux comptes détenus à la caisse Desjardins de Montcalm et de la Ouareau, ainsi que tout autre document nécessaire à la bonne conduite des affaires de la Municipalité, tant au niveau des services de cartes Desjardins que des autres services offerts par le Mouvement Desjardins.

La mairesse et le directeur général et greffier-trésorier sont autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité, la présente résolution, afin de la faire parvenir à la Caisse Desjardins de Montcalm et de la Ouareau pour que les modifications soient apportées.

8. Procuration - Revenu Québec et Service Canada

CONSIDÉRANT QU'

une procuration est exigée par Revenu Québec et Service Canada désignant une personne autorisée à agir au nom de la municipalité de Chertsey et avoir accès aux renseignements et aux documents confidentiels.

POUR CE MOTIF,

2024-451

il est proposé par M. Richard Hétu, appuyé par M. Sylvain Lévesque et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal donne procuration à M^{me} Chantal Robillard, directrice du Service des finances et M^{me} Diane Dorich, chef d'équipe du Service des finances, les autorisant à intervenir auprès de Revenu Québec et Service Canada.

9. <u>Autorisation de dépense - Techno Diesel - Réparation camion Freightliner</u> année 2015 - Unité 10-23

2024-452

Il est proposé par M. Jean-Guy Thibault, appuyé par M. Sylvain Lévesque et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la dépense au montant de 28 719,15 \$ (taxes incluses), afin de procéder à la réparation du camion 10 roues Freightliner année 2015 - unité 10-23, tel que décrit au bon de réparation 808992 de la compagnie Techno Diesel en date du 16 septembre 2024.

Cette somme est disponible au fonds général de la Municipalité, par affectation d'une partie de l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté au 31 décembre 2023.

10. <u>Amendement à la résolution 2024-383 - Brandt Laval - Autorisation de dépense pour réparation de la niveleuse 2009</u>

2024-453

Il est proposé par M. Sylvain Lévesque, appuyé par M. Jean-Guy Thibault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'amender la résolution numéro 2024-383, adoptée à la séance ordinaire du 19 août 2024, à l'effet qu'un montant de 27 770,97 \$ soit ajouté au montant de la soumission de la compagnie Brandt Laval pour la réparation de la niveleuse 2009, ainsi qu'un montant de 10 000 \$ pour imprévus lors du désassemblage de la pompe principale, passant de 101 405,14 \$ à 139 176,11 \$ (plus taxes si applicables).

Cette somme est disponible au fonds général de la Municipalité, par affectation d'une partie de l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté au 31 décembre 2023.

11. <u>Aide financière - Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes - Groupe des Montagnards de Chertsey</u>

CONSIDÉRANT l'adoption de la Politique de reconnaissance et

de soutien aux organismes;

CONSIDÉRANT la demande déposée par l'organisme le Groupe

des Montagnards de Chertsey;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme a subi un dégât d'eau majeur ayant

endommagé les installations de la salle de la

chambre froide;

CONSIDÉRANT QUE que cet organisme offre, entre autres services,

du soutien alimentaire destiné aux familles à

faible revenu de la région.

POUR CES MOTIFS,

2024-454

il est proposé par M^{me} Valérie Léveillé, appuyé par M. Sylvain Lévesque et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité accorde un don d'une valeur de 2 000 \$ à l'organisme le Groupe des Montagnards de Chertsey, afin d'aider à la remise en fonction de la chambre froide où sont entreposées les denrées alimentaires.

Cette somme est disponible au fonds général de la Municipalité.

Le conseiller M. Richard Hétu se retire du vote pour cette proposition.

12. Octroi de contrat - Construction G-Nesis inc. - Appel d'offres public AP24-015 - Travaux d'urgence - Reconstruction de plusieurs chemins

2024-455

À la suite de l'ouverture de soumissions du 26 septembre 2024, dans le cadre de l'appel d'offres public AP24-015, il est proposé par M. Richard Hétu, appuyé par M. Sylvain Lévesque et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer, aux conditions prévues dans les documents d'appel d'offres, le contrat pour des services de reconstruction de 20 sites endommagés par les pluies torrentielles du 24 juin 2024 à l'entreprise Construction G-Nesis inc., laquelle a déposé la plus basse soumission conforme sur la base des prix unitaires indiqués au formulaire de soumission, pour un montant de 2 672 664,93 \$ (taxes incluses).

Les sites sont localisés sur les rues suivantes : chemin Michel, chemin du Lac-Paré, rue Grenier Nord, chemin des Monts, chemin de l'Église, rue Rochon, chemin du 7^e Lac, 5^e Rang Est, avenue du Castor et chemin de la Grande-Vallée.

Les documents d'appel d'offres, le bordereau de soumission de l'entrepreneur et la résolution du conseil tiennent lieu de contrat entre les parties, lesquelles s'engagent à respecter intégralement toutes les exigences du devis.

Cette somme est disponible via le Programme d'aide du ministère de la Sécurité publique.

13. Octroi de contrat - 9209-8250 Québec inc. (Gestion Serjean) - Travaux de rénovation du garage (près du bureau de poste)

2024-456

Il est proposé par M. Richard Hétu, appuyé par M. Sylvain Lévesque et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer, à la compagnie 9209-8250 Québec inc. (Gestion Serjean), plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour les travaux de rénovation du garage situé près du bureau de poste, au coût de 11 654,07 \$ (taxes incluses), selon les termes et conditions décrits à la soumission en date du 12 juin 2024.

Cette somme est disponible au fonds général de la Municipalité, par affectation d'une partie de l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté au 31 décembre 2023.

14. Octroi de contrat - Solutions environnementales 360 (Québec) Ltée - Demande de prix G24-029 - Vidange des bassins d'eaux usées

2024-457

Dans le cadre de la demande de prix G24-029, il est proposé par M. Jean-Guy Thibault, appuyé par M. Sylvain Lévesque et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer à la compagnie Solutions environnementales 360 (Québec) Ltée, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fourniture de la main-d'œuvre, de l'équipement et de l'outillage requis pour procéder à la vidange complète des bassins d'eaux usées de la Municipalité, au transport des matières soustraites et aux dispositions des boues dans un centre de traitement des eaux autorisé et accepté par les autorités compétentes, pour un montant de 43 662,91 \$ (taxes incluses).

Cette somme est disponible au fonds générale de la Municipalité.

15. Octroi de contrat - CHG Groupe Conseil - Services professionnels - Création d'un document 3D - Réhabilitation du barrage du lac Beaulne

CONSIDÉRANT

l'octroi de contrat, le 19 février 2024, à la firme CHG Groupe Conseil dans le cadre de l'appel d'offres public AP24-001 pour les services professionnels (étude de stabilité, mise aux normes du barrage, préparation d'un document d'appel d'offres, plans, estimation des coûts et surveillance des travaux) en lien avec la réhabilitation du barrage du lac Beaulne (X0004264);

CONSIDÉRANT l'ampleur du projet;

CONSIDÉRANT le besoin de présenter de façon claire les

résultats attendus aux résidents du lac Beaulne

en mode présentiel et web;

CONSIDÉRANT le besoin des résidents de connaître un aperçu

du projet pour la présentation du 9 octobre

2024.

POUR CES MOTIFS,

2024-458

il est proposé par M. Jean-Guy Thibault, appuyé par M. Richard Hétu et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la création du document de présentation en 3D par la firme CHG Groupe Conseil, selon les termes et conditions décrits à la soumission en date du 26 septembre 2024, au montant de 2 300 \$ (plus taxes si applicables).

Cette somme est disponible au fonds général de la Municipalité, au poste « Taxe à l'environnement » et fera l'objet d'une taxe de secteur.

16. <u>Autorisation de paiement - Libération de retenue finale - Excavation Normand Majeau inc. - Appel d'offres 2022-020 - Réfection du chemin de l'Église et chemin du 7^e Lac</u>

2024-459

Il est proposé par M. Richard Hétu, appuyé par M. Sylvain Lévesque et résolu à la *majorité* des conseillers présents d'autoriser le paiement, à la compagnie Excavation Normand Majeau inc., d'un montant de 100 353,04 \$ (taxes incluses) pour la libération de retenue finale, relativement aux travaux de réfection du chemin de l'Église et chemin du 7e Lac, dans le cadre de l'appel d'offres public 2022-020.

La conseillère M^{me} Valérie Léveillé vote contre cette proposition.

17. <u>La mairesse vous informe</u>

La mairesse informe les citoyens des dossiers en cours.

18. Parole aux conseillers

19. Période de questions

La mairesse invite les personnes présentes à la séance à poser des questions.

20. Levée de la séance

2024-460	Il est proposé par M. Jean-Guy Thibau résolu à l'unanimité des conseillers pr 19 h 23.	
	Directeur général et greffier-trésorier	Mairesse